



THESES

La soutenance de thèse, dernière étape du doctorat, constitue une procédure précise au cours de laquelle vous devrez veiller au respect de différentes formalités et délais, établis selon la législation en vigueur.



Pour démarrer la procédure, vous devez être inscrit à l'université. Dans le cas d'une soutenance après le 31 octobre de l'année en cours, la réinscription est obligatoire.

Voici quelques informations complémentaires pour vous aider dans vos démarches :

Règles de constitution des jurys de thèse	P 2
Schéma de la procédure de soutenance	P 3
Tutoriel ADUM.....	P 4
Remise du diplôme	P 10
Vos contacts pour les démarches de soutenance	P 10
Liste de salles	P 12

REGLES DE CONSTITUTION DES JURYS DE THESE Y COMPRIS POUR LES THESES EN COTUTELLE :

(arrêté du 25 mai 2016 et arrêté modificatif du 1^{er} juillet 2016)

- Le jury de thèse est désigné par le chef d'établissement après avis du directeur de l'école doctorale et du directeur de thèse :
 - **Le nombre des membres est compris entre 4 et 8 (encadrants compris)**
 - Le jury est composé au moins pour moitié de personnalités françaises ou étrangères, extérieures à la COMUE Lille Nord de France
 - **La composition doit permettre une représentation équilibrée des femmes et des hommes**
 - La moitié du jury au moins doit être composée de professeurs ou assimilés (liste ci-dessous).
 - **Le directeur de thèse et les éventuels co-directeurs et co-encadrants, participent au jury mais ne prennent pas part à la décision**
 - Le jury peut comporter des membres invités (participent aux discussions mais pas aux délibérations)
- Les rapporteurs sont au nombre de 2 :
 - Ils doivent être professeurs, assimilés ou habilités à diriger des recherches.
 - L'établissement peut faire appel à des rapporteurs appartenant à des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche étrangers (**validation par l'école doctorale**)
 - Sauf si le champ disciplinaire ou le contenu des travaux ne le permettent pas, les rapporteurs doivent être extérieurs à la COMUE Lille Nord de France
 - **Dans le cas de travaux impliquant des personnes du monde socio-économique qui n'appartiennent pas au monde universitaire, un 3^{ème} rapporteur, reconnu pour ses compétences dans le domaine, peut être désigné sur proposition de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse**
 - **Les rapporteurs n'ont pas d'implication dans le travail du doctorant**
- Président
 - Il est désigné par les membres du jury le jour de la soutenance
 - Il doit être professeur ou assimilé
 - Il ne peut participer à la soutenance en visio-conférence (cf. article 19 de l'arrêté du 25 mai 2016)

A titre exceptionnel, et à l'exception de son président, les membres du jury peuvent participer à la soutenance par des moyens de visioconférence ou de communication électronique permettant leur identification et leur participation effective à une délibération collégiale et satisfaisant à des caractéristiques techniques garantissant la transmission continue et simultanée des débats. Les membres du jury autorisés à participer à la soutenance en visioconférence devront donner procuration au président du jury (un formulaire spécifique leur sera adressé).

LISTE DES PERSONNELS ASSIMILES AUX PROFESSEURS D'UNIVERSITE

(arrêté du 15 juin 1992 modifié par l'arrêté du 19 février 2007)

Les professeurs et les sous-directeurs de laboratoire du Collège de France

Les professeurs du Muséum national d'histoire naturelle

Les professeurs et les sous-directeurs de laboratoire du Conservatoire national des arts et métiers

Les directeurs d'études de l'Ecole des hautes études en sciences sociales

Les directeurs d'études de l'Ecole pratique des hautes études, de l'Ecole nationale des chartes et de l'Ecole française d'Extrême-Orient

Les professeurs de l'Institut national des langues et civilisations orientales

Les sous-directeurs d'écoles normales supérieures

Les astronomes et physiciens régis par le décret n° 86-434 du 12 mars 1986 modifié portant statuts du corps des astronomes et physiciens et du corps des astronomes adjoints et physiciens adjoints

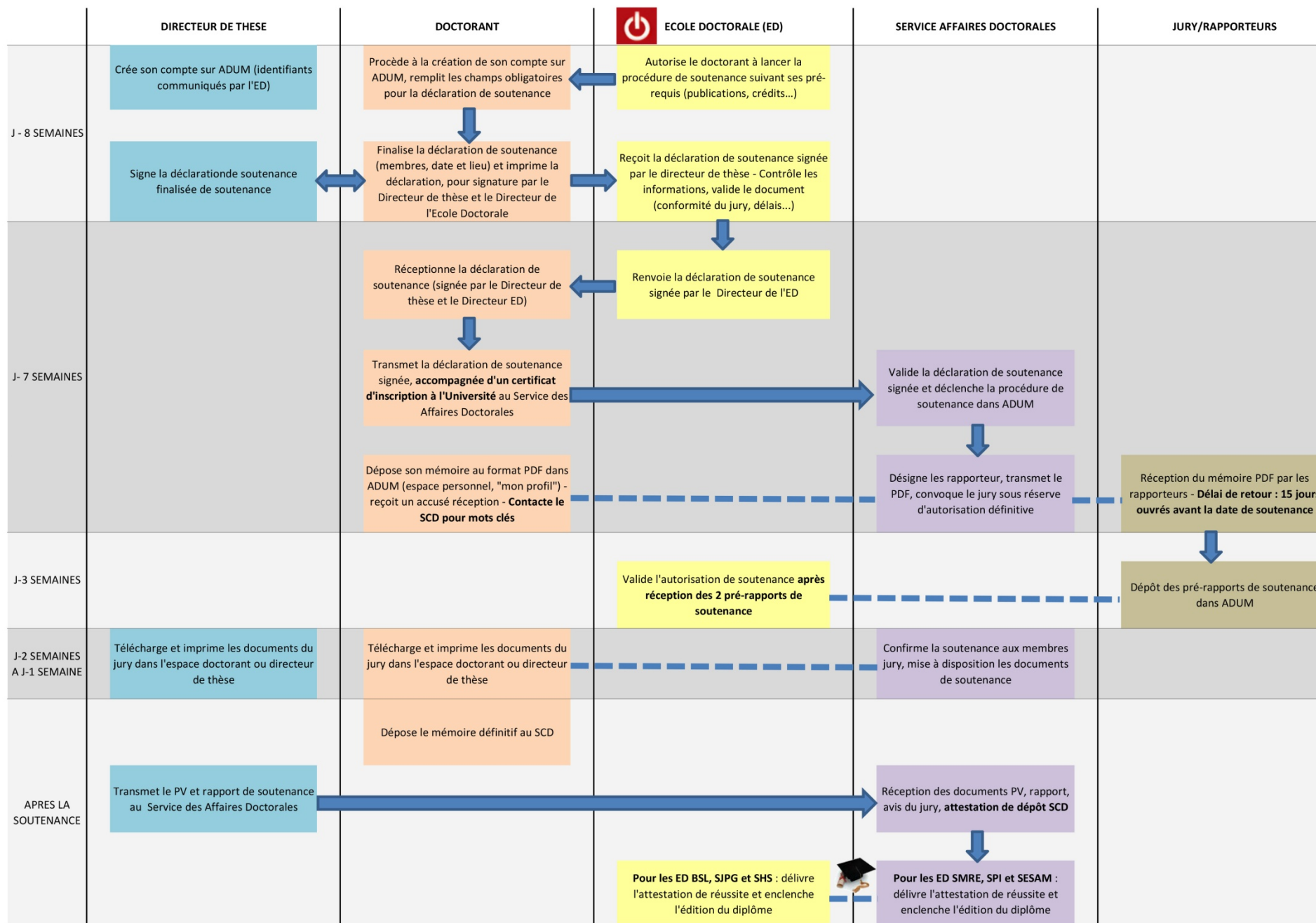
Les astronomes titulaires et les astronomes adjoints régis par le décret du 31 juillet 1936 relatif au statut des observatoires astronomiques

Les physiciens titulaires et les physiciens adjoints régis par le décret du 25 septembre 1936 relatif au statut des instituts et observatoires de physique du globe

Les professeurs de première et de deuxième catégorie de l'Ecole centrale des arts et manufactures

Les directeurs de recherche relevant du décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 fixant les dispositions statutaires communes aux corps des fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques

SCHEMA DE LA PROCEDURE DE SOUTENANCE VIA ADUM (<https://www.adum.fr/index.p>)



REMISE DU DIPLOME :

Une fois les démarches de soutenance terminées, il est important de pouvoir disposer de votre diplôme. En effet, tout au long de votre carrière, à tout moment, vous pourrez être amené à justifier de l'obtention du doctorat. Il est donc capital de conserver précieusement ce document.

Votre dossier sera considéré comme étant complet dès que l'ensemble des formalités après soutenance auront été accomplies. C'est à partir de ce moment que nous autoriserons l'édition du diplôme qui sera délivré par la direction de la scolarité.

VOS CONTACTS POUR LES DEMARCHES DE SOUTENANCE :

• Création et instruction de votre dossier de soutenance :

☞ **Service des Affaires Doctorales :**

Responsable : Hélène SELOSSE

Adjointe de la responsable : Céline DELOHEN

Votre interlocuteur :

Bureau des Soutenances (Thèses et HDR) :

Catherine PERQUE

Une seule adresse mail : soutenances@univ-lille.fr

Bâtiment A3 - Porte 53 - Tél : 03.62.26.80.88

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00

• Contacts écoles doctorales :

☞ **Ecole doctorale Biologie Santé :**

Coordinateur : François DELCROIX (francois.delcroix2@univ-lille.fr)

Coordinatrice Adjointe : Marion BEGUIN (marion.beguिन2@univ-lille.fr)

Contact soutenances : Hélène HERMINET (helene.herminet2@univ-lille.fr)

Faculté de Médecine – Pôle Recherche – 1, place de Verdun – 59045 LILLE Cedex – Tél. 03.20.62.34.27

Horaires d'ouverture au public :

☞ **Ecole doctorale SESAM (Sciences Economiques et Sociales, de l'Aménagement et du Management) :**

Contact soutenances : Catherine CLAUW (sec-edsesam@cue-Inf.fr)

Bâtiment SH1 – Cité Scientifique – 59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex – Tél. 03.20.43.67.52

Horaires d'ouverture au public :

☞ **Ecole doctorale SHS (Sciences de l'Homme et de la Société) :**

Coordinatrice : Sabrina ABED (sabrina.abed@univ-lille.fr)

Contact soutenances : Carole CALANDRE (carole.calandre@univ-lille.fr)

Campus Pont de Bois – Bâtiment F (Maison de la Recherche) – BP 60149 – 59653 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex

Tél. 03.20.41.60.28 ou 68 48

Horaires d'ouverture au public :

☞ **Ecole doctorale SJPG (Sciences Juridiques, Politique, Gestion) :**

Coordinatrice : Sophie RANCHY (sophie.ranch@univ-lille.fr)

Contact soutenances : Françoise VANHULLE (francoise.vanhulle@univ-lille.fr)

Faculté de Droit – 1, place Déliot – 59000 LILLE – Tél. 03.20.90.75.55

Horaires d'ouverture au public :

☞ **Ecole doctorale SMRE (Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement) :**

Coordinateur : Christophe VAN BRUSSEL (christophe.van-brussel@univ-lille.fr)

Contact soutenances : Christophe VAN BRUSSEL (christophe.van-brussel@univ-lille.fr)

Bâtiment SN2 – Cité Scientifique – 59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex - Tél. 03.20.43.40.62

Horaires d'ouverture au public :

📍 Ecole doctorale SPI (Sciences pour l'Ingénieur)

Coordinatrice : Thi NGUYEN (thi.nguyen@univ-lille.fr)

Contact soutenances : Thi NGUYEN (thi.nguyen@univ-lille.fr)

Bâtiment P3 – Cité Scientifique – 59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex - Tél. 03.20.43.65.19

Horaires d'ouverture au public :

• **Indexation de la thèse, diffusion, droits d'auteur, remise du mémoire :**

📍 Campus Cité Scientifique :

LILLIAD - Jean-Robert JOUIN (bib-theses@univ-lille1.fr) - Tél : 03.20.43.44.16

LILLIAD - Audrey SCHMITT (bib-theses@univ-lille1.fr) - Tél : 03.20.43.44.24

📍 Campus Santé :

BU Santé - Anne-Sophie GUILBERT (anne-sophie.guilbert@univ-lille.fr) - Tél : 03.20.90.77.53

📍 Campus Moulins :

BU Droit - Fabrice POULAIN (fabrice.poulain@univ-lille.fr) - Tél : 03.20.90.76.63

📍 Campus Pont de Bois :

BU SHS – Marie-Claude MOREAU (theses.contact@univ-lille3.fr) - tél : 03-20-41-72-27

ANRT – Laurent WERQUIN (theses.contact@univ-lille3.fr) - tél : 03-20-41-73-31

SALLES DE REUNION SITUEES SUR LES DIFFERENTS CAMPUS :

- Campus Cité Scientifique :

Composante/Service	Nom/Localisation	Capacité	Contact
Bâtiment SUAIO	Plusieurs salles disponibles		Cindy Partenza Gestion-salles-amphis-1 ^{er} -cycle@univ-lille1.fr
DOME	Salle de réunion DOME	15 personnes	Nadège Castegnier 03.62.26.86.01 Nadege.castegnier@univ-lille.fr
Service de santé au travail	Salle de réunion Maison de la Santé	10-15 personnes	Pascale Zouane Dujardin 03.20.43.65.51 pascale.dujardin@univ-lille.fr
LILLIAD		-- personnes	Loredane NIGRO 03.20.43.41.78 Loredane.nigro@univ-lille.fr
UFR de Chimie	Salle du Conseil C8 1 ^{er} étage	30-35 personnes	Liliane Masse 03.20.43.49.37 liliane.masse@univ-lille.fr
UFR de Mathématiques	Plusieurs salles disponibles		http://mathematiques.univ-lille1.fr/Salles-et-materiels/Salles-de-reunion
FSES	Salle 11	15 personnes	Nathalie Wayolle 03.20.43.66.39 Nathalie.wayolle@univ-lille.fr
	Salle 213	30 personnes	
	Salle du conseil	40 personnes	
	Salle conférence prestige	80 personnes	
UFR de Physique	Salle du Conseil P5 2 ^{ème} étage Salle 252	20 personnes	Nathalie Damart 03.20.43.47.72 nathalie.damart@univ-lille.fr
UFR de Sciences de la Terre	Salle 128 Chamley	10 personnes	Marie-Christine Guiot 03.20.33.72.17 Marie-Christine.Guiot@univ-lille.fr
	Salle du Conseil RdC Pruvost	20 personnes	
Polytech'Lille	Salle Pasteur RdC	40 personnes	Vanessa Robert Réservation par mail uniquement : vanessa.robert@polytech-lille.fr
	Amphi Appert	150 personnes	
	Amphi Chappe	120 personnes	
	Amphi Lebon	120 personnes	
	Amphi Migeon	165 personnes	
	Salle Visio	17 personnes	
IUT A	Plusieurs salles disponibles	Selon la salle	Dorothee Braems dorothee.braems@univ-lille1.fr
DIP	Salle	20 personnes	Brigitte Rogier 03.20.33.64.41 BrigitteRogier@univ-lille.fr
DSI (M4)	1ère salle réunion	30 personnes	dsi-secretariat@univ-lille.fr
CERLA	Amphi Pierre GLORIEUX	80 personnes	Nathalie Chapelet cerla@univ-lille1.fr

- Campus Pont de Bois :

Composante/Service	Nom/Localisation	Capacité	Contact
Maison de la Recherche	Salle des colloques	120 personnes	Carole Calandre 03.20.41.62.12 carole.calandre@univ-lille.fr
	F0.13	50 personnes	
	F1.07	30 personnes	
	F0.15 (à titre exceptionnel)	45 personnes	

- Campus Moulines :

Composante/Service	Nom/Localisation	Capacité	Contact
Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales	Salle des Actes	80 personnes	Patrick Piela 03.20.90.74.44 patrick.piela@univ-lille.fr
Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales	Salle du Conseil (Guy Debeyres)	50 personnes	Patrick Piela 03.20.90.74.44 patrick.piela@univ-lille.fr

- Campus Santé :

Composante/Service	Nom/Localisation	Capacité	Contact
Faculté de Médecine	Pôle Formation – Salle des Thèses	50 personnes	Dominique Richard 03.20.62.69.39 theses-medecine@univ-lille2.fr
	Pôle Formation – Salle des Thèses 3	40 personnes	
	Pôle Formation – Salle des Thèses 4	40 personnes	
	Pôle Formation - Amphi Multimédia	147 personnes	
	Pôle Formation - Amphi Visio	32 personnes	
	Pôle Formation - Amphi 7	147 personnes	
	Pôle Recherche – Salle des Thèses	100 personnes	
	Pôle Recherche - Salle du Conseil	40 personnes	
	Pôle Recherche - Amphi Fourier A	96 personnes	
	Pôle Recherche - Salle 3	50 personnes	
	Pôle Recherche - Amphi B	127 personnes	
Faculté de Pharmacie	Salle CAZIN	55 personnes	Elodie Depuille 03.20.96.49.07 Elodie.depuille@univ-lille.fr
	Amphi Pauling	210 personnes	
	Amphi Curie	210 personnes	
	Amphi Jouvét	80 personnes	
	Amphi 101 Bât. R2	150 personnes	
Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique	FSSEP Amphi 1 (Ronchin)	180 personnes	et-staps@univ-lille2.fr.
	FSSEP Salle du conseil (Ronchin)	50 personnes	
Siège	Salle des Conseils	50 personnes	Cas exceptionnel, réservation par l'École Doctorale Biologie-Santé
Faculté ILIS	Amphi A	130 personnes	Julie Age 03.20.62.37.37 Julie.age@univ-lille.fr
Institut de Biologie de Lille	Amphi	190 personnes	Francine Cluckers 03.20.87.10.12 francine.cluckers@ibl.cnrs.fr